APPEL D'OFFRES RELATIF A

« E-Tourisme : Découvrez l'Algérie dans toute sa splendeur»

CAHIER DES CHARGES

REF: N° 07/2022

PREAMBULE

Le ministère du tourisme et de l'artisanat algérien souhaite promouvoir le tourisme national et en faire un secteur à forte valeur ajoutée pour l'économie du pays. Dans ce cadre, il envisage de profiter de la démocratisation de l'utilisation des nouvelles technologies et se lancer dans le E-Tourisme en Algérie. Il lance un appel d'offres pour la réalisation d'un projet de développement de solutions technologiques permettant aux citoyens de découvrir les offres touristiques et la diversité du patrimoine culturel et traditionnel algérien.

En effet, l'usage des nouvelles technologies constitue une excellente opportunité pour offrir au grand public un accès simplifié et immédiat à l'information sur les offres touristiques existantes, à découvrir et améliorer son expérience touristique. La demande du public pour ce type d'expériences touristiques n'a jamais été aussi grande, notamment ces quelques dernières années à la suite de la pandémie du Covid-19 et de la fermeture des frontières.

L'objectif principal de ce projet est la mise en place de solutions numériques pour faire connaître les destinations touristiques en Algérie et communiquer, à grande échelle, sur la richesse du patrimoine algérien (culturel, historique, bâti, etc.).

Le projet a également comme ambition de consolider les efforts des acteurs du secteur du tourisme (le ministère du tourisme, l'agence nationale du développement du tourisme (ANDT), l'office national algérien du tourisme (ONAT), les investisseurs privés) et des collectivités locales pour une communication efficace sur les lieux/manifestations touristiques

Coordinatrice: H. OUFAIDA

locales. L'accompagnement de ces acteurs dans cette nouvelle mission est primordial pour la réussite de ce projet.

Le prestataire est engagé pour fournir, sur appel, une étude basée sur des technologies de pointe et des normes efficaces et universelles. L'offre doit couvrir principalement les volets suivants :

- Carte numérique touristique et interactive
- Proposition d'itinéraires touristiques
- Visites en ligne des lieux touristiques

Description du projet

Le présent cahier des charges définit les conditions et les modalités selon lesquelles le prestataire s'engage pour fournir, sur appel, des solutions pour répondre aux trois volets décrits ci-après. La durée prévue du projet est de 12 mois.

A. Carte numérique touristique et interactive

Promouvoir le tourisme intérieur est l'une des priorités du ministère du tourisme. La carte touristique numérique est un excellent moyen pour faire connaître les points d'intérêt (site touristique ou intéressant à visiter) d'une ville ou d'une région. Cette carte devrait faciliter l'accès aux informations touristiques en utilisant le web et tout type de dispositif (mobile ou autre).

Le prestataire doit fournir une solution qui permettra au touriste de:

- Repérer sur une carte numérique les lieux/monuments à visiter
- Connaitre les horaires d'accès aux points d'intérêt
- Obtenir des informations sur les moyens de transport qui desservent ces points d'intérêt
- Effectuer une recherche sur ces points par catégorie (monuments, musées, places, etc.) et par thème (histoire, nature, etc.)
- Donner une appréciation/un commentaire sur les lieux visités
- D'être informé des actualités des différents événements et manifestations en cours ou à venir dans cette ville/région ou dans un certain périmètre géographique

La création et la mise à jour de ces cartes seront gérées par des employés du ministère au niveau des régions et au niveau central. La solution doit permettre à ces employés de :

 Créer une nouvelle carte en choisissant le périmètre géographique cible

Coordinatrice: H. OUFAIDA

- Ajouter les points d'intérêt dans la carte et remplir leur description
- Mettre à jour les informations d'ouverture et d'accès à ces points d'intérêt
- Ajouter des événements/manifestations au fur et à mesure de leur programmation
- Traitement des avis laissés par les visiteurs

B. Proposition d'itinéraires touristiques

Les itinéraires touristiques permettent de tracer un parcours pour la découverte de lieux touristiques situés dans un périmètre géographique donné. Le choix de ces lieux peut être fait par thème (circuit thématique) ou en fonction de la durée de séjour (circuit découverte).

Le prestataire doit fournir une solution qui permettra au touriste de:

- Définir le périmètre géographique de sa visite
- Introduire ses préférences comme le thème du circuit, sa durée,
- Choisir des propositions de circuits en termes de durée et de distance géographique
- Suivre les étapes de son circuit de manière interactive
- Signaler un incident ou un problème sur le circuit
- Donner ses feedbacks sur les circuits visités

La solution proposée doit également permettre aux employés du ministère de:

- Définir de nouveaux circuits touristiques
- Définir les critères de génération automatique de circuits
- Sélectionner/modifier les circuits exceptionnellement ou définitivement

 Obtenir des statistiques sur les circuits les plus visités par thème, par saison, etc.

C. Visites en ligne des lieux touristiques

Les visites en ligne ou virtuelles permettent la découverte des lieux touristiques à travers des photos/vidéos interactives où le visiteur a l'impression d'être sur place tout en restant chez lui. La vocation du ministère du tourisme à travers ce volet est de rendre accessible aux citoyens/touristes les contenus et les collections des musées nationaux et de promouvoir les lieux touristiques en attirant toutes catégories de visiteurs.

La solution du prestataire doit permettre au touriste de:

- Sélectionner les lieux à visiter
- Parcourir en ligne le contenu (photos , vidéos, etc.) proposés pour ces lieux avec la plus grande aisance possible
- Accéder à la documentation historique à disposition du public
- Consulter les actualités de ces lieux (prochaines expositions, nouvelles collections, etc.)

La solution doit également permettre aux responsables des lieux/établissements touristiques de:

- Définir les collections de contenu
- Planifier la mise en ligne de ces contenus
- Définir les annonces propres à ces lieux
- Obtenir des statistiques sur les collections les plus visitées, par catégorie de visiteurs, etc.

ANNEXE A

FORMAT DE L'OFFRE

Cette annexe a pour objectif de définir le format type de la réponse de l'appel d'offre. Le prestataire est dans l'obligation de suivre les recommandations décrites ci-après. Les offres techniques et financières doivent être élaborées selon les instructions décrites. Les offres du soumissionnaire doivent être rédigées en langue française. Les offres techniques et financières doivent être présentées dans deux documents distincts; l'offre technique ne devrait en aucun cas inclure des informations sur les coûts associés aux solutions proposées.

Format de l'offre technique

L'offre technique doit suivre une présentation de rapport typique, comme

- 1. Introduction
- Compétence et organisation du prestataire
- Présentation de l'entreprise (organigramme, informations financières, projets dans le même domaine d'activité)
- L'organigramme du projet (Equipe projet et rôles) ā
- Liste des moyens de communication/workflow de validation ပ
- Architecture générale de la solution က
- Fiche technique volet 1 : Carte numérique touristique et interactive 4
 - Architecture détaillée
- Processus métier a i
- Fiche technique volet 2: Proposition d'itinéraires touristiques 2
- Architecture détaillée
- Processus métier ь .

- Fiche technique volet 3: Visites en ligne des lieux touristiques 9
 - a. Architecture détaillée
 b. Processus métier
 - Processus métier
- Déploiement
- Planning d'exécution sur la durée du projet (12 mois) Déploiement
 Planning d'e>
 Analyse des
 Conclusion
 - Analyse des risques
- - 11. Annexes
- a. Fiches techniques des équipements

Le nombre de pages ne doit pas dépasser 40 pages.

Format de l'offre financière

L'offre financière doit comporter tous les coûts de l'offre notamment ceux liés à la ressource humaine, le bordereau des prix et tarifs unitaires. Les informations fournies seront utilisées pour l'évaluation de l'offre et intégrées dans le contrat dans le cas de la sélection de l'offre. L'offre financière doit suivre une présentation de rapport typique, comme suit:

- Introduction
- Coût global/coûts par phases/coûts par volets
- Détails des coûts par catégorie (ressource humaine, équipements, 3 .2
 - etc.)
- Conclusion 4.
 - Annexes 2
- a. Barème des prix (Les prix des équipements doivent être en Dinard Algérien (DZD) TTC hors TVA)

Le nombre de pages ne doit pas dépasser 20 pages

Coordinatrice: H. OUFAIDA

Prototype de faisabilité

Le prestataire doit fournir un prototype qui implémente les principales fonctionnalités d'un volet au choix.

ANNEXE B

Instructions aux soumissionnaires

Les instructions aux soumissionnaires précisent l'ensemble des procédures à suivre dans la phase de préparation de la réponse. Tout écart pourra conduire au rejet de l'offre et à une disqualification du soumissionnaire.

Retrait du cahier des charges

Les entreprises ayant l'intention de déposer une offre doivent retirer le cahier des charges du dimanche 10 Avril au jeudi 14 Avril 2022.

Demande d'informations/clarifications

Les entreprises désirant demander des compléments d'information ou des clarifications devront informer par E-MAIL le comité de sélection. Toute demande de clarification devra se faire au plus tard deux semaines avant la clôture de la réception des offres (au plus tard jeudi 19 Mai 2022).

Chaque entreprise aura droit à une seule demande qui comporte l'ensemble des questions relatives à chaque volet. Les informations fournies par le comité seront diffusées à l'ensemble des soumissionnaires par E-MAIL.

Soumission de l'offre

Les offres (document offre technique, document offre financière) doivent être déposées sur la plateforme oktonine (https://esi.oktonine.com/). La

date limite du dépôt est fixée pour le vendredi 27 Mai 2022 pour l'offre technique et le vendredi 03 Juin pour l'offre financière.

Le prototype de faisabilité va faire l'objet d'une démonstration lors de la présentation finale du projet prévue au cours de **la semaine du 05 au 09 Juin 2022.**

Etude des offres

L'évaluation des offres se fera en deux phases :

- 1. **Etude sur dossier**: le comité d'évaluation examinera le dossier de l'offre. Toute offre sera jugée non seulement sur la base du prix de la prestation mais aussi sur la qualité de l'offre technique, sa faisabilité, la fiabilité de la stratégie d'exécution ainsi que la durée de réalisation. Une attention particulière sera portée aux offres qui maximisent l'usage de la main-d'œuvre nationale et des équipements algériens.
- 2. Présentation finale du projet : le soumissionnaire devra prévoir une présentation finale de 20 minutes de l'offre avec l'ensemble de l'équipe projet et le comité de sélection. La date de la présentation est prévue au cours de la semaine du 05 au 09 Juin 2022.